

**CHAMPIONNATS SUISSES
D'ETE DE LA RELEVE
A & B**

7-9 JUIN 2024

VAUDOISE ARENA

LAUSANNE

Swiss Aquatics Diving, Lindenpark / Lindenhofstr. 1, 3048 Worblaufen

Worblaufen, le 26 avril 2024

Chers amis du plongeon,

Swiss aquatics diving vous invite aux **Championnats suisses d'été de la relève A& B 2024**.

Nous sommes heureux d'avoir un organisateur adéquat avec Lausanne Aquatique et de pouvoir organiser ces compétitions du **7 au 9 juin 2024** à la Vaudoise aréna à Lausanne.

Salutations sportives

Swiss Aquatics Diving



Pascal Julmy
Directeur sportif

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Responsable	Swiss Aquatics Diving (SAD)
Organisateur	Lausanne Aquatics (LA)
Responsable de la compétition	Peter Gildemeister
Gestion technique	Thomas Bachmann / Lausanne Aquatics (LA)
Responsable des juges	Michael Geissbühler
Lieu	Vaudoise aréna, Chemin du Viaduc 14, 1008 Prilly

DONNÉES TECHNIQUES

INFRASTRUCTURE	3 x 3m TREMPLINS
	2 x 1m TREMPLINS
	PLATES-FORMES 1, 3, 5, 7,5, 10 mètres
	Dryland avec trampolines, espaliers, airtracks, etc.

DÉLAIS

INSCRIPTION	dès le 1 ^{er} mai 2024
DÉLAI D'INSCRIPTION	via Dive Recorder
RESERVATION D'HÔTEL POUR CADRE NATIONAL	jusqu'au 20 mai 2024 / 08h00 diving@swiss-aquatics.ch
INSCRIPTION DES JUGES	Michael Geissbühler mbg1948@bluewin.ch
LISTES DE PLONGEON	jusqu'au 3 juin 2024 / 08h00 via Dive Recorder

COORDONNÉES ET FLUX D'INFORMATIONS

- Tous les clubs sont priés de désigner **une personne de contact** (chef de délégation) au secrétariat swiss aquatics (diving@swiss-aquatics.ch). Toutes les informations sont transmises uniquement à cette personne.
- Les inscriptions et les protocoles de plongeon doivent être effectués par Dive Recorder. Les annonces par e-mail ne seront pas acceptées. Les inscriptions doivent être contrôlées par l'entraîneur responsable.
- Des instructions ont été créées pour l'inscription par online-sheet (<https://iabs.ch/index.php/online-sheets>)
- Les clubs sont priés d'inscrire obligatoirement leurs juges pour chaque journée de compétition avant la date limite d'inscription. Les protocoles de plongeon enregistrés seront envoyés aux clubs par e-mail après la date limite d'inscription pour vérification et correction. La veille de la compétition, tous les protocoles seront imprimés et mis à disposition des clubs au bureau de la compétition. Les protocoles doivent être remis signés par l'athlète et l'entraîneur avant la séance technique.

FRAIS DE DÉPART

Les frais d'inscription s'élèvent à **CHF 20.00** par départ/ participants et seront facturés par Swiss Aquatics Diving après la compétition.

PÉNALITÉS

- Les inscriptions effectuées après le délai d'inscription seront facturées à doubles.
- Pour les listes de plongeurs soumises en retard, une pénalité de **CHF 20.00** est due.
- Des changements de plongeurs ne seront acceptés que jusqu'à 24 heures avant la compétition, par écrit sur place ou par le formulaire prévu à cet effet, et doivent être signés par l'entraîneur responsable et l'athlète.
- Des changements de plongeurs tardives (dès 24 heures, mais au plus tard 3 heures avant la compétition), une pénalité de **CHF 25.00** sera facturé. **Passé ce délai, plus aucune modification n'est possible !**
- Les inscriptions tardives sont possibles jusqu'au 5 juin 2024 avec **CHF 25.00** d'amende par inscription.
- En cas de non-présentation, les frais d'inscription seront facturés à 100%.
- En cas d'absence injustifiée un supplément de **CHF 25.00** sera facturé.
- Aucune amende n'est due sur présentation d'un certificat médical récent, mais celui-ci doit être remis au bureau technique des avant le début de la compétition.
- La pénalité pour les juges manquants s'élève à **CHF 100.00** par jour de compétition.

JUGES

Tous les titulaires d'un brevet de juge-arbitre SAD sont tenus de se mettre régulièrement à disposition comme juges lors des championnats suisses. Conformément à l'art. 1.9 du règlement 4.2, les clubs participants sont tenus d'annoncer au moins un juge qualifié pour l'ensemble de la compétition. Les juges inscrits doivent participer à la séance technique.

- Il est interdit de juger et de coacher en même temps.
- Les frais de déplacement / d'hébergement et de restauration sont à la charge des clubs concernés.
- Les frais de pénalité pour une absence de juge s'élèvent à **CHF 200.00** par jour de compétition et sont perçus sur toute la période de la compétition.
- Si une inscription arrive après le délai d'inscription, une amende de **CHF 100.00** sera facturée au club concerné.

RÈGLEMENT

Les règlements de swiss aquatics pour l'organisation des Championnats suisses du 20 avril 2024, y compris les règles antidopage, s'appliquent.

ÉLIGIBILITÉ

- Licence annuelle de swiss aquatics requise et obligatoire
- Tous les athlètes ne commencent que dans leur groupe d'âge :
 - Filles / Garçons Jeunes A : nés en 2008, 2007, 2006
 - Filles / Garçons Jeunes B : nés en 2010 et 2009
- Des départs multiples en cas de regroupement de compétitions ne sont pas autorisés.

CATÉGORIES, DISCIPLINES ET PROGRAMMES DE SAUT

Les règles de catégories, disciplines et programmes de saut s'appliquent selon le règlement 4.2 Championnats suisses de plongeon / CS-DI art. 3.2 / 3.3 et doivent être déclarer.

- Filles & Garçons
- Jeunesse A & B
- Tremplin 1m
- Tremplin 3m
- Plate-forme 5m, 7.5m & 10m
- Plongeon synchronisé au tremplin 1m
- Plongeon synchronisé au tremplin 3m
- Plongeon synchronisé à la Plate-forme
- Combiné (3m & Plate-forme)

Une compétition supplémentaire a lieu dans le cadre des championnats. Cette compétition n'aura lieu que si au moins 3 couples sont inscrits avant la date limite d'inscription.

- Plongeon MIX synchronisé Catégorie A & B

Selon règlement de World Aquatics, pour les catégories A et B une épreuve préliminaire et une finale sont disputées.

Les éliminatoires et les finales pour les catégories Jeunes A et B n'auront lieu que si entre 7 et 12 athlètes (les premiers 6 de la finale) ou plus de 12 athlètes (les 8 premiers de la finale) sont inscrit par catégorie. Sous réserve de modifications !

PRIX

Selon règlement 4.2 art. 3.4

Diplôme pour les trois premiers de chaque catégorie individuelle et médailles pour les athlètes *suisses*.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Les horaires seront concrétisés et publié après le délai des inscriptions, selon les effectifs d'inscription.

HORAIRES PROVISOIRE (Sous réserve de modifications)

LES COMPÉTITIONS PEUVENT ÊTRE REGROUPÉES OU SÉPARÉES APRES LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS !

Jeudi, le 6 juin 2024

Entrainement 18h00 – 20h00

Vendredi, le 7 juin 2024	Entrainement	08h00 – 12h50	
	Séance technique / Réunion des juges	13h00	
	Plate-forme Jeunesse B Filles & Garçons		Finale directe
	Plate-forme Jeunesse A Filles & Garçons		Finale directe
	<i>Plongeon synchronisé 1m jeunesse A & B Filles & Garçons</i>		<i>Finale directe</i>
	Plongeon synchronisé PF jeunesse A & B Filles & Garçons		Finale directe

Entrainement 08h00 – 09h50

Samedi, le 8 juin 2024	Séance technique / Réunion des juges	09h00	
	Tremplin 1m jeunesse A/B Garçons	10h00	Éliminatoires
	Tremplin 3m jeunesse A/B Filles		Éliminatoires
	Tremplin 1m jeunesse B Garçons		Finale (6)
	Tremplin 3m jeunesse B Filles		Finale (6)
	Tremplin 1m jeunesse A Garçons		Finale (6)
	Tremplin 3m jeunesse A Filles		Finale (6)
	Plongeon synchronisé 3m jeunesse A/B Filles & Garçons		Finale directe

Entrainement 08h00 – 08h55

Dimanche, le 9 juin 2024	Tremplin 1m jeunesse A/B Filles	09h00	Éliminatoires
	Tremplin 3m jeunesse A/B Garçons		Éliminatoires
	Tremplin 1m jeunesse A Filles		Finale (6)
	Tremplin 3m jeunesse A Garçons		Finale (6)
	Tremplin 1m jeunesse B Filles		Finale (6)
	Tremplin 3m jeunesse B Garçons		Finale (6)
	<i>Plongeon synchronisé Mix 3m Jeunesse A / B</i>		<i>Final-WK</i>
	Combiné (3m + Plate-forme) A Filles		
	Combiné (3m + Plate-forme) B Filles		
	Combiné (3m + Plate-forme) A Garçons		
	Combiné (3m + Plate-forme) B Garçons		

RESERVATION-HOTEL

Adresse :	Rue Chaucrau 5 – 1003 Lausanne	
Téléphone :	+41 21 317 03 03	
E-Mail :	info@crystal-lausanne.ch	
Prix par personne :	Chambre individuelle :	113.00 CHF
	Chambre double :	151.00 CHF
	Chambre triple :	192.00 CHF
City tax :	plus 5.50 CHF par personne et par nuit	
Prix par nuit (incl. petit déjeuner)		

RESTAURATION

Les repas seront désormais organisés sur inscription. Merci d'annoncer les personnes (sauf les athlètes du cadre et un coach désigné) à vp.plongeon@lausanneaquatique.ch en indiquant leur nom, prénom et année de naissance.

CONDITIONS D'ANNULATION ET CHANGEMENTS DE DATE

14 jours avant le jour d'arrivée	annulation sans frais
10-13 jours avant le jour d'arrivée	50% du chiffre d'affaires perdu
05-09 jours avant le jour d'arrivée	80% du chiffre d'affaires perdu
0-04 jours avant le jour d'arrivée	100% du chiffre d'affaires perdu

FRAIS DE DÉPLACEMENT

- Tous les frais doivent être pris en charge par le participant ou doivent être réclamés au club.
- Les clubs doivent prendre en charge et organiser eux-mêmes les frais d'hébergement et de restauration de leurs athlètes, entraîneurs et autres collaborateurs tels que les juges.

RÈGLES RELATIVES À L'HÉBERGEMENT ET AUX REPAS POUR LES ATHLÈTES DU CADRE NATIONAL

(CES INSTRUCTIONS S'APPLIQUENT EXCLUSIVEMENT AUX MEMBRES DU CADRE NATIONAL)

- Pour les membres de l'équipe nationale suisse ainsi qu'un coach désigné, les frais d'hébergement et de restauration sont organisés et pris en charge par SAD.
- Pour que tout se passe bien, nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire EXCEL.
- Les repas seront désormais organisés sur inscription. Des bons sont remis sur place aux responsables d'équipe, qui les distribuent ensuite aux athlètes autorisés. Les bons perdus ne seront pas remplacés.

Le déroulement de l'organisation et les informations complémentaires seront envoyés en temps voulu dans un mail d'information séparé.